

Voilà le bilan de M. Blanquer et de Mme Vidal : ils ont vidé les facs !

Jeudi 6 septembre, alors que la phase principale d'inscription via Parcoursup vient de se terminer, les ministres Vidal et Blanquer annoncent de concert que seuls 3 000 bacheliers sont sans affectation. En réalité, ce sont encore plus de 47 000 lycéens ou étudiants qui sont bloqués dans le logiciel, sans aucune place dans l'enseignement supérieur. À cela s'ajoutent les 71 000 jeunes en attente et qui espèrent obtenir une meilleure affectation... et les 181 000 candidats qui ont définitivement quitté la plateforme, dont on ne sait pas ce qu'ils sont devenus. Certains auront été découragés, d'autres ont été contraints de trouver une formation privée, ou bien ont eu l'obligation de chercher du travail. Bref, la ministre peut bien dire ce qu'elle veut, Parcoursup a laissé des dizaines de milliers de bacheliers sur le carreau.

La machine infernale Parcoursup a fonctionné à plein régime. Tout ce que nos organisations disent depuis près d'un an se trouve largement confirmé : la loi ORE et Parcoursup n'ont pas pour but d'affecter les bacheliers dans le supérieur en fonction des vœux de ces derniers, ce sont des outils conçus pour sélectionner, trier socialement, et barrer l'accès de milliers de jeunes à une formation universitaire. À tel point qu'il reste 127 000 places vacantes, y compris dans des formations qui jusque-là faisaient le plein. C'est bien la preuve qu'un barrage a été mis, en fonction de critères et d'algorithmes locaux de sélection imposés par la loi, alors qu'antérieurement il suffisait d'avoir son bac pour s'inscrire dans la formation de son choix.

Que resterait-il à tous ces jeunes éjectés du système universitaire ? Le

gouvernement a mis en place dans la précipitation des classes qui n'ont de passerelles que le nom, sorte de classes de garage, sans cadrage national sur le contenu de la formation... Dans l'académie de Bordeaux, la Région compte sur les CIO pour faire découvrir des « solutions alternatives » comme le contrat en alternance, les carrières militaires, le service civique, le volontariat à l'international...

Par ailleurs, le dispositif a non seulement occasionné un énorme surcroît de travail pour les personnels enseignants et administratifs, dans les universités et dans les lycées, mais il a aussi complètement désorganisé la rentrée universitaire : les effectifs ne sont pas encore connus dans un grand nombre de facs ni toujours pas stabilisés en prépas, les emplois du temps ne sont pas faits et les services des enseignants et enseignants-chercheurs ne sont pas arrêtés.

Avec la loi ORE et l'arrêté Licence, le gouvernement met en place des diplômes à la carte, qui ne sont plus de véritables diplômes nationaux, ni même des diplômes locaux, mais juste des parcours individuels ou des blocs de compétences, sans niveau de qualification reconnu par les conventions collectives. Enfin, les réformes du Baccalauréat et du lycée, qui donnent la part belle à des enseignements à la carte, non enseignés dans tous les établissements, risquent également de conduire à des diplômes locaux.

Nous n'acceptons pas cette logique d'individualisation, de mise en concurrence et de privatisation dans laquelle le gouvernement veut faire basculer l'École ! Nous voulons un

baccalauréat garantissant l'accès de tous les bacheliers sur tout le territoire aux filières post-bac et aux établissements de leur choix !

Nos organisations appellent les jeunes, les personnels des lycées et des universités à se réunir en assemblée générale, en heure d'information syndicale, pour en débattre, décider d'actions et réaffirmer en direction des ministres :

- abrogation de la loi ORE et abandon de Parcoursup ;
- refus de l'instauration de blocs de compétences en lieu et place des diplômes et des qualifications ;
- retrait des réformes Blanquer du baccalauréat et du lycée ;
- abandon du projet de réforme de la voie professionnelle telle qu'annoncée par Blanquer
- exigence d'ouverture massive de places supplémentaires en 1er cycle post bac

Elles initieront et soutiendront les initiatives prises en direction des Recteurs, des Présidents d'Université et des ministres pour exiger que chaque bachelier ou étudiant en réorientation accède à la formation de son choix.

